

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX  
RAPPORT FINANCIER ANNUEL  
31 MARS 2015**

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX  
RAPPORT FINANCIER ANNUEL  
31 MARS 2015**

**SOMMAIRE**

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
État de la situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Renseignements complémentaires	13 - 14

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

**Aux administrateurs et aux membres de  
Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.



*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'apports sous forme de levées de fonds et dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des apports reçus, du résultat net, de l'actif à court terme et de l'actif net non affecté.

*Opinion avec réserve*

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Sophie Houle CPA INC.

1

Montréal, Canada  
Le 26 mai 2015

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2015

Page 3

	2015	2014
<b>Produits</b>		
Apports - (Annexe A)	185 862 \$	171 568 \$
Boccia - (Annexe B)	34 645	19 781
Cotisations des membres	1 910	1 795
Autres revenus	292	352
Dons et levées de fonds - (Note 8)	10 577	28 498
	233 286	221 994
<b>Charges</b>		
Fonctionnement - (Annexe C)	165 444	177 073
Service aux membres- (Annexe D)	55 974	46 232
Représentation et vie associative - (Annexe E)	10 489	10 273
	231 907	233 578
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	1 379 \$	(11 584) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

Évolution des actifs nets  
Exercice clos le 31 mars 2015

Page 4

	<b>Affectés au déve- loppement</b>	<b>Investis en immo- bilisations</b>	<b>Non affectés</b>	<b>2015 Total</b>	<b>2014 Total</b>
<b>Solde au début</b>	41 000 \$	2 094 \$	3 542 \$	46 636 \$	58 220 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(546)	1 925	1 379	(11 584)
Investissement en immobilisations	-	1 274	(1 274)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>41 000 \$</b>	<b>2 822 \$</b>	<b>4 193 \$</b>	<b>48 015 \$</b>	<b>46 636 \$</b>


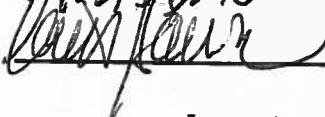
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**  
État de la situation financière  
31 mars 2015

Page 5

	2015	2014
<b>Actif</b>		
Court terme		
Encaisse	37 190 \$	48 351 \$
Débiteurs - (Note 3)	14 382	28 354
Apports à recevoir	18 487	7 206
Frais payés d'avance	11 670	2 125
	81 729	86 036
Immobilisations - (Note 4)	2 822	2 094
	84 551 \$	88 130 \$
<b>Passif</b>		
Court terme		
Créditeurs - (Note 5)	34 036 \$	28 994 \$
Apports reportés - (Note 6)	2 500	12 500
	36 536	41 494
<b>Actifs nets</b>		
Affectés au développement - (Note 7)	41 000	41 000
Investis en immobilisations	2 822	2 094
Non affectés	4 193	3 542
	48 015	46 636
	84 551 \$	88 130 \$

**AU NOM DU CONSEIL:**

 \_\_\_\_\_, administrateur  
 \_\_\_\_\_, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2015

Page 6

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 379 \$	(11 584) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	546	532
Perte sur radiation d'immobilisations	-	13 513
	1 925	2 461
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement - (Note 10)	(11 812)	18 758
	(9 887)	21 219
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(1 274)	(1 707)
<b>(Diminution) Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(11 161)	19 512
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	48 351	28 839
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	37 190 \$	48 351 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**1. Statut et nature des activités**

L'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux est un organisme à but non lucratif, constitué le 28 février 1990 en vertu de la partie III de la Loi des compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour mission de rendre accessible, promouvoir, développer et soutenir le sport adapté auprès du plus grand nombre de personnes handicapées afin d'améliorer leurs conditions de vie.

**2. Principales méthodes comptables**

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**Constatation des revenus**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés et les revenus autonomes et de financement privé sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

**Apports reçus sous forme de services**

Au cours de l'exercice, l'organisme a bénéficié gratuitement d'espace locatif. De plus, les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison des difficultés inhérentes à l'évaluation de la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

## **2. Principales méthodes comptables - (suite)**

### **Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des apports à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**2. Principales méthodes comptables - (suite)**

**Instruments financiers - (suite)**

*Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif.

**3. Débiteurs**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Clients et autres débiteurs	9 680 \$	12 941 \$
Taxes à la consommation	4 702	15 413
	<b>14 382 \$</b>	<b>28 354 \$</b>

**4. Immobilisations**

	<b>2015</b>		<b>2014</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Équipement	1 274 \$	127 \$	1 147 \$	-
Matériel informatique	11 773	10 098	1 675	2 094
	<b>13 047 \$</b>	<b>10 225 \$</b>	<b>2 822 \$</b>	<b>2 094 \$</b>

**5. Créditeurs**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Fournisseurs et frais courus	26 530 \$	26 824 \$
Salaires et vacances à payer	7 506	2 170
	<b>34 036 \$</b>	<b>28 994 \$</b>

**6. Apports reportés**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux opérations de l'organisme et à la couverture des charges de fonctionnement et de projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Solde au début	12 500 \$	- \$
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(10 000)	-
Plus: montant reçu au cours de l'exercice	-	12 500
<b>Solde à la fin</b>	<b>2 500 \$</b>	<b>12 500 \$</b>

**Sommaire:**

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport - Programme de soutien aux événements sportifs	2 500 \$	12 500 \$
---	----------	-----------

**7. Actif net grevé d'affectation d'origine interne**

Au cours d'exercices antérieurs, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des actifs nets d'un montant de 41 000 \$ pour le développement du boccia. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

**8. Opérations non monétaires**

Au cours de l'exercice, l'organisme a comptabilisé des opérations non monétaires relativement à différents services pour une somme s'élevant à --- \$ (3 568 \$ en 2014). Ces opérations ont été constatées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

**9. Programme Placements Sports**

Les produits et les charges afférents au Programme Placements Sports se détaillent comme suit:

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Produits</b>		
Sports Québec - Subvention d'appariement utilisée au cours de l'exercice	79 306 \$	40 500 \$
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	79 306	40 500
Apports à reporter	-	-

L'organisme a recueilli un total de 12 665 \$ (22 571 \$ en 2014) en dons admissibles au Programme Placement Sports, lui donnant droit à un appariement de 32 929 \$ (57 905 \$ en 2014). De ces montants, une somme de 79 066 \$ a été reçue en 2015 (40 500 \$ en 2014).

L'organisme cède la propriété de 10% des dons admissibles à Placements Sports ainsi que 10% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'organisme car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 décembre 2014, la juste valeur des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 22 514 \$.

**10. Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Débiteurs	13 972 \$	25 291 \$
Apports à recevoir	(11 281)	11 360
Frais payés d'avance	(9 545)	(900)
Créditeurs	5 042	(29 493)
Apports reportés	(10 000)	12 500
	(11 812) \$	18 758 \$

**11. Instruments financiers**

**Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 mars 2015.

**11. Instruments financiers - (suite)**

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**12. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres de l'exercice 2014 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2015.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS  
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2015

Page 13

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Annexe A - Apports</b>		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		
- Fonctionnement (PSFSQ)	59 098 \$	59 098 \$
- Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE)	20 000	22 000
- Programme de soutien aux événements sportifs (PSES)	10 000	-
Sports Québec		
- Aide à la collecte de dons	-	10 000
- Subvention d'appariement du Programme Placement Sports - (Note 9)	79 066	40 500
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
- Subvention salariale	9 393	-
- Soutien gestion des ressources humaines/ Planification stratégique	-	2 444
Forum jeunesse de la Conférence régionale des élus de Montréal		
- Projet Mon sport m'appartient	-	21 330
Ville de Montréal		
- Championnat canadien de boccia	-	3 000
- Aide financière aux OBNL locataires	355	355
Autres subventions	7 950	12 841
	<b>185 862 \$</b>	<b>171 568 \$</b>

**Annexe B - Boccia**

Programme Équipe du Québec		
- Contributions des athlètes	17 889 \$	10 370 \$
- Dons	1 677	-
- Revenus divers	1 849	-
Circuit Boccia Québec	1 086	-
Stages et formation	510	675
Vente d'équipements sportifs	11 114	4 821
Championnat provincial	25	3 860
Championnat canadien	-	55
Événements spéciaux	495	-
	<b>34 645 \$</b>	<b>19 781 \$</b>

	2015	2014
<b>Annexe C - Fonctionnement</b>		
Salaires et charges sociales - (Note 9)	137 188 \$	92 845 \$
Honoraires contractuels et autres services professionnels	2 643	30 365
Honoraires professionnels	4 336	6 698
Activités de levées de fonds	7 072	11 202
Fonctionnement du bureau	12 153	20 448
Traitement de la paie	801	964
Intérêts et frais bancaires	705	506
Amortissement des immobilisations	546	532
Perte sur radiation d'immobilisations	-	13 513
	165 444 \$	177 073 \$
<b>Annexe D - Service aux membres</b>		
Équipe du Québec - Boccia	38 872 \$	33 048 \$
Circuit du Québec, Boccia - Transports, hébergement et autres charges	3 982	6 053
Championnat provincial de Boccia	3 469	5 063
Championnat canadien de Boccia	-	82
Coût des équipements sportifs vendus	9 109	-
Autres disciplines	-	1 986
Événements spéciaux	542	-
	55 974 \$	46 232 \$
<b>Annexe E - Représentation et vie associative</b>		
Représentation	4 984 \$	6 394 \$
Vie démocratique	758	717
Assemblée générale	3 906	2 474
Cotisations, affiliations et congrès	841	688
	10 489 \$	10 273 \$